



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N°11 du 26 mai 2025

Stade phénologique et météo : approche de la floraison. Semaine nuageuse avec averses éparées.

Oïdium : météo et phénologie favorables aux contaminations. Protection sans faille recommandée.

Mildiou : des symptômes sur feuilles s'observent de façon limitée. Cycles en cours, sortie de symptômes à venir.

Dérive et ruissellement : des documents de vulgarisation sont disponibles en ligne.

Stade phénologique et météo

Les températures de la semaine dernière ont ralenti l'évolution de la phénologie. Des vignes en fleurs s'observent dans les situations précoces. On s'approche de la période critique pour la protection. Le stade moyen du Chasselas est H, « boutons floraux séparés ».

Les précipitations abondantes de la semaine passée ont rempli les sols et compliquent parfois l'accès aux parcelles.

		
G	H	I
Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés	Floraison
Les grappes s'espacent et s'allongent sur la pousse.	Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées	Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles

Précipitations et températures moyennes du 19 au 25 mai 2025. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (7*)	21 à 38	13.8
Lavaux (6)	41 à 72	14.0
Chablais (5)	26 à 47	13.9
Orbe-Bonvillars (4)	21 à 35	13.4
Vully (1)	34	13.7

* attention, le pluviomètre de la station d'Étoy ne fonctionne pas.

Cette semaine, les températures moyennes devraient remonter pour avoisiner les 20°C vers l'Ascension. Quelques averses pourraient toucher principalement le Chablais entre mercredi et jeudi mais le possible retour des pluies significatives n'est attendu que pour le début de la semaine prochaine.

Attention, des rafales de vent sont attendues mercredi.

Oïdium

Observations :

- Rappel : la sensibilité des organes à l'oïdium va progressivement augmenter dans les semaines à venir et être à son maximum à la floraison.
- Les températures parfois élevées (27°C max attendus pour la fin de semaine), les précipitations sous forme d'averses éparées et une couverture nuageuse sont les conditions idéales pour le développement de ce champignon.
- Quelques symptômes ont été observés sur le canton dans des cépages sensibles (Chardonnay, Gamay).
- Les attaques d'oïdium observées ces dernières années semblent de plus en plus virulentes.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

- La protection doit être renouvelée après un cumul de 20 mm pour les produits de contacts et 9-10 jours pour les produits pénétrants (forte croissance attendue dans les prochains jours avec chaleur et disponibilité en eau).
- Prendre en compte la croissance de la vigne dans les cadences de renouvellement.
- Une protection continue doit être garantie.

- Soignez l'ébourgeonnage pour aérer la zone des grappes.
- Rappel : au stade actuel, l'objectif est d'éviter le développement précoce (et discret) de l'oïdium sur les feuilles. Sans cette protection, ce dernier pourrait infecter les inflorescences au moment de leur grande sensibilité.

Viticulture biologique

Nous conseillons l'apport de 3 à 4 kg de Soufre par hectare.

Renouvelez absolument la protection dès que possible si vous avez enregistré un cumul de 20 mm depuis votre dernier traitement.

Mildiou

Observations :

- Quelques taches isolées peuvent maintenant être observées.
- Dans le laboratoire extérieur d'Agroscope à Changins, quelques taches ont été observées le 20/05 sur des rameaux posés au sol non traités (infection du 12/05).
- Plusieurs cycles (pluies du 20 au 23 mai) sont en cours, les fins d'incubation sont prévues à partir de ce mercredi. Des symptômes type « tache d'huile » vont probablement se faire plus fréquents. Soyez vigilants, les symptômes sur inflorescences (crosse) s'observent quelques jours après les fins d'incubation calculées pour les feuilles.
- Les précipitations de la semaine passée ont partout entraîné un lessivage des produits de contact.
- La vigne approche de la floraison qui est la période critique au niveau de la protection phytosanitaire.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

- La protection doit être renouvelée après un cumul de 20 mm pour les produits de contacts et 9-10 jours pour les produits pénétrants.
- La protection oïdium va dicter le renouvellement de la protection contre le mildiou. Surveillez les

précipitations annoncées dès dimanche. Anticipez un renouvellement avant des pluies conséquentes, surtout en fin de rémanence.

Viticulture biologique

Nous conseillons l'apport de 200 à 250 g de cuivre métal par hectare. Pour déterminer le dosage, le stade de développement de la vigne et la densité de plantation sont actuellement les principaux facteurs de décision.

Dérive et Ruissellement / Permis de traiter

Vous pouvez retrouver tous les documents présentés lors des séances d'information de printemps sur ces thématiques, sur notre site internet : vitiplus.ch

Directement sur la page d'accueil au niveau des Actualités ou dans le menu « infos vitivinicoles » (« Protection phytosanitaire » pour les infos PERMIS DE TRAITER et « Protection des eaux » pour les infos DERIVE & RUISSELLEMENT).

Permis de traiter PPh
Nouvelles réglementations

Ce qui change :

Infos permis PPh (OFEV)

Permis obligatoire
L'achat et l'utilisation de produits phytosanitaires (PPh) nécessiteront un permis de traiter valide.

De janvier à juin 2026 - Enregistrement
Les permis existants ou diplômes de formation reconnus (voir au verso) devront être inscrits dans un registre centralisé (via plateforme AGATE).

Format numérique
Le nouveau permis de traiter sera délivré sous forme numérique et sera valable 5 ans.

Dès janvier 2027 - Vente uniquement aux professionnels
Les produits phytosanitaires ne pourront être vendus que sur présentation d'un permis numérique valide.

Formation continue obligatoire
Pour renouveler le permis, 8 heures de formation continue seront nécessaires tous les 5 ans.

Logos : canton de vaud, Proconseil, OFFICE TECHNIQUE MARAÎCHÈRE, Ufi

Figure 1: Flyer de synthèse sur la réforme du permis de traiter. Disponible en entier sur vitiplus.ch. Source: Station de Protection des Plantes, DGAV.

Auteurs :

Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch